



Circuit Régional Sabre Laser n°2

Epreuve de la Chromosphère

La deuxième épreuve du circuit régional Grand Est de l'année 2024 se déroulera le Dimanche 14 Avril à NANCY !

I – Lieu de l'épreuve :

SALLE d'ARMES DE NANCY – Gymnase Poincaré

56 Rue Raymond Poincaré – 54000 NANCY

CONTACT : Mr Bertrand OLLIER, Président de la SAN, 06 81 32 39 99, bertrand.ollier@wanadoo.fr

II – Inscriptions :

Les combattant(e)s souhaitant participer à l'épreuve de la Chromosphère devront s'inscrire par l'extranet au plus tard le Lundi 8 Avril 23h59.

Les frais d'inscriptions de 20 € par combattant sont réglables par chèques ou en espèces.

L'épreuve est mixte et ouverte à tout licencié de plus de 17 ans de la FFE, inscrit en région Grand Est. (M20 surclassés)

III – Déroulement :

- Les épreuves du circuit régional se feront selon la formule Quest.
 - Contrôle matériel : 9h30
 - Appel : 10h
 - Scratch : 10h20

- Début des matchs : 10h30

Les accès aux arènes ne seront autorisés qu'aux combattants.

Les trois premiers de l'épreuve seront récompensés.

IV – Arbitrage :

- A partir de 4 combattants engagés, les académies sont tenues de fournir un arbitre régional.
- Les arbitres régionaux souhaitant être engagés sur cette épreuve sont priés de se faire connaître auprès du CREGE ainsi qu'auprès du référent régional Sabre laser (Phillipe BONDI – SE METZ / filipbondi@yahoo.fr / 06 25 18 70 02)
- L'académie de la Force de METZ fournira le référent des Arbitres.
- Les Arbitres engagés sur l'épreuve toucheront une indemnité journalière par l'organisateur d'un montant de 45€.

V – Contrôle du matériel des participants :

Le matériel utilisé doit être conforme au dernier règlement ASL-FFE !!

Le contrôle sera réalisé à partir de 9h30.

Pratique en compétition

- Masque Escrime 350N en bon état
- (treillis ne présentant pas détérioration, bavette non décousue etc..)
- T-shirt en manche longue
- Pantalon long
- Veste d'arts martiaux type « Kakogi ou Cosplay »
- Epaulière de Hockey
- Gants de protection de type AMHE coqués aux phalanges et protégés Sur l'interstice entre l'index et le pouce ou de type Hockey
- Protège coudes et genoux coques de type roller
- Bustier coqué obligatoire pour les filles
- Coquille anatomique obligatoire pour les garçons
- Protège tibias
- Chaussures hautes (recommandé)
- Couvre masque d'escrime ou protège masque arrière
- Gorgerin (recommandé)
- Protection souple pour chacun des avants bras (facultatif)

PRECISIONS IMPORTANTES :

- La veste d'arts martiaux disposant de manches couvrantes jusqu'aux poignets est la protection la plus recommandée.
- Dans le cas où les manches ne couvrent pas jusqu'aux poignets (ex : kimono passion sport), il est demandé un t-shirt à manches longues ou des manchettes sous la veste de kimono.
- Cas du Cosplay : de la même façon que la veste d'arts martiaux, il doit être couvrant jusqu'aux poignets et disposer d'une épaisseur au moins égale à un kimono (simple t-shirt manche longue non admis !).

Dans tous les cas, la veste doit permettre le port des protections coquées.

L'organisateur pourra refuser l'accès à la compétition à tout combattant(e) ne disposant pas du matériel réglementaire ou ayant une tenue vestimentaire non adaptée !

VI – Informations Pratiques

Une buvette sera mise en place toute la journée. Règlement en espèces ou par chèques.

Ci-joint, le plan pour accéder au Gymnase Poincaré. Le stationnement est assez compliqué dans ce secteur.



Salle Municipale des Sports - 56 Rue Raymond Poincaré -
NANCY 54000

Stationnement Rue Raymond Poincaré très difficile

Parking Gare TGV Rue Saint Léon

